



Protocole sanitaire en vue de la reprise des activités du Judo Club pour la rentrée septembre 2021

Préambule :

La reprise d'activité est effectuée pour toutes les catégories du club soit le Judo, Jujitsu, Baby Judo et Taïso.

Le Judo club dispose d'un référent COVID en la personne de Mr Bahri Beldjilali.

Condition du retour des adhérents :

Avoir signé la charte de reprise fournie en pièce jointe

Accès aux Dojos du complexe Vazeille :

Les vestiaires sont fermés et les toilettes ne seront utilisés uniquement que sur demande.

Statut au 15 juin 2021, à réévaluer en septembre en accord avec les services sportifs de la mairie.

Le port du masque est obligatoire de l'entrée du bâtiment jusqu'à la surface de pratique ainsi que pour tout déplacement dans celui-ci.

Les parents, accompagnants des sections Judo enfant, adultes, taïso n'ont pas accès à la salle principale. Le port du masque est obligatoire dans les parties communes, soit l'entrée. Il est conseillé de ne pas se regrouper dans l'entrée du complexe Vazeille d'attendre à l'extérieur. Seuls les **parents ou accompagnants** de la **section baby Judo** jusqu'à fin septembre peuvent accéder à la salle principale avec obligation du port du masque, respect des gestes barrières et distanciation sociale.

Les adhérents arrivent en tenu de judogi, un survêtement ou tout autre vêtement couvrant protège le judogi de l'extérieur.

Une fois entré, les adhérents doivent se frotter les mains et pieds au gel hydroalcoolique (fourniture personnelle).

Accès à la surface praticable :

Les adhérents ne portent pas de masque sur les tatamis

Les locaux seront aérés le plus souvent possible pendant au moins 10 min.

Condition d'entraînement :

Le salut s'effectue de façon traditionnelle et la séance se déroule de manière classique.

Le professeur est invité à proposer des adaptations pédagogiques spécifiques à la situation de vigilance. Il est notamment attentif aux périodes d'inactivités et évite les regroupements et discussions des pratiquants autour du tapis.

Un registre géré par le responsable COVID, gardera la liste des adhérents présents et sera conservé jusqu'au moins un mois après la dernière séance. La liste pourra être consultée sur demande de l'ARS si une personne présente aux entraînements déclenche des symptômes COVID.

Fin d'entraînement :

Après chaque séance, le pratiquant veillera à laver son judogi et ses effets personnels (zoori, gourde, etc...)

Le pratiquant veillera à réapprovisionner son kit sanitaire (gel hydroalcoolique, mouchoirs, masque)

<https://www.ffjudo.com/situation-sanitaire-point-info>



Document à rendre

Formulaire de reprise des activités du Judo club

Nom et prénom du membre :

Section :

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal :

Atteste avoir pris connaissance des mesures particulières liées au COVID 19 :

- J'atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- Je reconnais que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Club ne peut me garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- Je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du Club, notamment en respectant les gestes barrière ci-après rappelés ;
- Je m'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports ;
- Je m'engage également à respecter les modalités mises en place par le Club pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle ;
- J'atteste ne pas avoir présenté de symptômes (Fièvre au-dessus de 37,8°, frissons, toux, apparition de fatigue, maux de tête, pertes d'odorat et de goût...) durant les 14 derniers jours, le jour de mon activité et m'engage à ne pas participer aux activités en cas de doute.

Date :

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs) :

LES GESTES BARRIÈRE :



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades